# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN 11 JANVIER 1885


## LES PREMIERES ARMES D'UNE INGÉNUE

PAR

OSCAR COMETTANT

HISTOIRE D'UNE JOURNÉE.

I

Le 1er mai 1883, deux femmes se présentaient à la loge du concierge de la maison portant le No 24 de la rue Fortuny.

L'une de ces femmes était une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, qu'on pouvait deviner être jolie sous un voile assez épais qui lui couvrait le visage. Sa tournure était distinguée, et il y avait quelque chose de hardi dans sa taille svelte et souple. Simplement vêtue, elle l'était avec goût. Un pied étroit et fier, qu'elle tenait en avant comme prêté à faire un pas, et des mains mignonnes, empriscnnées dans des gants de Suède, décelaient une race aristocratique.

L'autre femme avait cinquante ans environ. Elle était en costume de voyage et portait un petit panier à la main. On voyait, à sa manière d'être auprès de la jeune fille, qu'elle n'en était pas la mère, mais sa protectrice, sa gouvernante.

La jeune fille se nommait Juliette de Montluçon.

Nous désignerons la gouvernante par son prénom, Anna.

Anna fit mine d'entrer dans la loge du concierge, et s'arrêta court.

—Non, je n'oserai jamais, dit-elle en se retournant du côté de Mlle Juliette.

—Eh bien, alors, ce sera moi.

Et résolument, quoqu'elle fît un visible effort pour surmonter sa timidité :

La concierge s'il vous plaît!

—C'est moi, dit une vieille femme d'un air maussade et d'une voix de soprano qui tournait au baryton.

Monsieur Charles de Montluçon, je vous prie?

—Vous savez où il demeure?

—Non.

—Montez au quatrième, vous verrez un petit escalier à gauche. Son atelier est au bout de cet escalier.

—Est-il chez lui? demanda la gouvernante avec son ton...

—Oui, c'est-à-dire non; mais il ne tardera pas à rentrer. M. de Montluçon est allé faire une petite course et il m'a dit que, si quelqu'un le demandait, on pouvait monter.

Les deux femmes restèrent muettes, se regardèrent et semblèrent hésiter.

—Montons! dit la jeune fille.

—Mon Dieu! mon Dieu! murmura la duègne, quelle aventure!

Les deux femmes montèrent les quatre étages, prirent le petit escalier à gauche et se trouvèrent en face de l'atelier de M Charles de Montluçon.

Sur la porte, dont la clef était à la serrure, il y avait écrit en lettres d'un pied de long, à la craie : "Entrez!"

La jeune fille, comme vaincue par l'effort de résolution qu'elle avait fait, mit une main sur son cœur, qui devait battre très fort. Alors, la mantie et très émue, la sontint un instant dans sa main.

Tout d'un coup, la jeune fille, se redressant sur sa taille fine et vigoureuse.

—Entrons, Anna, et tous l'attendrons.

Les deux femmes ouvrirent la porte et entrèrent.

Elles se trouvèrent dans un élégant atelier de peinture.

On sait ce que sont, en général, les ateliers de peintre : un superbe fouillis d'objets les plus disparates : tentures anciennes, chinoiseries, japonaiseries, indiennerie, armes de toutes sortes, pistolets trouvés sur le champ de bataille, mâchoires d'animaux antédiluviens, massues de sauvages, instruments de musique africains, larges éperons de gauche, oisseaux empaillés, quelquefois ayant appartenu à quelque Carmen des Batignolles, mais qu'on assure provenir d'une princesse espagnole, mannequins divers, tableaux et ébauches de maîtres anciens et modernes, une mandoline à côté d'un instrument de torture trouvé dans les sachots de l'inquisition à Madrid, une momie égyptienne, des meubles sculptés de diverses époques, des gravures, des plâtres, des silex de l'âge de pierre, des albums de photographie, etc. Il y avait un peu de tout cela dans l'atelier de M. Charles de Montluçon, et bien d'autres choses encore, notamment un riche vestiaire où les modèles, hommes ou femmes, allaient se pourvoir en vue des personnages qu'ils devaient représenter. Et comme M. Charles était bon musicien, on voyait, à côté d'un piano d'Erard, une table en laque ouverte de partitions des opéras en vogue.

La première impression que ressentirent les deux visiteuses, à la vue de ce bazar artistement désordonné, fut la surprise, car c'était la première fois que toutes les deux voyaient un atelier de peintre. La jeune personne, après avoir jeté un coup d'œil effarouché autour d'elle, se rapprocha de sa gouvernante et, d'une voix émue.

—Personne! lui dit-elle... Il n'y est pas... J'ai peur!

—Ah! mademoiselle Juliette, que faisons nous ici? Voulez vous un conseil?

—Non, ma chère Anna, les conseils viennent toujours trop tard et ils ne servent jamais à rien. Ma détermination est irrévocable.

—Juste ciel! à votre âge, innocente comme vous l'êtes, sans aucune expérience des choses de la vie, sortie du couvent depuis huit jours seulement, vous lancer dans une pareille aventure!

—Il faut que ma destinée s'accomplisse

Et tirant de sa poche une lettre sur laquelle elle jetta un coup d'œil comme pour se donner du courage :

—Ah! monsieur mon cousin, dit-elle comme se parlant à elle-même, vous me dédaignez sans m'avoir jamais vue; vous écrivez à votre père, mon cher et excellent oncle, que vous n'êtes pas né pour faire l'éducation d'une ingénue de province — l'impertinent! —que vous mourriez d'ennui avec moi; qu'il vous faut le grand air de la liberté, le bruit tout le mouvement de Paris, de gais amis, des amies plus gaies encore...

—Comment? M. Charles a osé écrire cela! Il a pu...

—Tout, c'est écrit. Il aime la société des jeunes peintres et des modèles, des modèles autant, et il n'en veut pas d'autre. Ah! je ne sais pas comment je ne le dé teste pas après cet aveu d'une franchise si peu flatteuse pour moi. Mais M. de Montluçon, mon bon oncle, veut que je sois sa femme, et il faut bien, n'est-ce pas, Anna, qu'une nièce obéisse à son oncle?

—Oui... oui et non, je n'en sais rien, je suis troublée de me voir ici; je ne sais plus ce que je pense.

—Moi aussi je suis troublée, mais je saurai surmonter mon émotion. Il est vrai que Charles ne peut pas me juger, puisque non seulement il ne m'a jamais vue ni parlé, mais qu'il ne m'a même jamais demandé ma photographie. C'est d'une impertinence impardonnable et je ne lui pardonne pas. Moi, c'est autre chose, je l'ai vu deux fois par les grilles du couvent, sans qu'il le sachât, ce qui fait que j'étais là, et depuis je n'ai pas pensé un seul jour sans penser à lui. Dame! je savais que mon oncle voulait nous marier et...

—Et une nièce doit obéir à son oncle, vous me l'avez dit. Aussi étais-vous très disposée à ne pas garder rancune à monsieur votre cousin, si, après, vous avoir vue, il reconnaît ses torts envers vous.

—Tu as raison, Anna. Tant il est vrai que le cœur de la femme est un trésor d'indulgence et de sensibilité, comme l'a dit Mme Desboulières. Aussi, je l'aime malgré lui, mon cousin, et il m'aimera parce que je le veux et que mon oncle aussi le veut... Puisqu'il vous faut des modèles, monsieur le peintre, je vous en servirai. Vous les voulez gaies, je serai plus gaie qu'aucune de ces demoiselles, dussé-je en pleurer de dépit.

Pendant que Mlle Juliette, très surexcitée, apostrophait ainsi son cousin absent, Anna ayant aperçu des ardoises en pâtra, les couvrit avec un morceau d'étoffe qui lui tomba sous la main, effrayée pour la jeune et innocente demoiselle d'un pareil spectacle.

A ce moment, la gouvernante crut entendre le bruit de pas dans le petit escalier.

—On vient, mademoiselle, c'est lui!...

—Oh! malgré moi, je tremble...

—Non, personne encore... Croyez-moi, mademoiselle, au nom de votre sainte mère, de votre respectable père, mortes tous deux quand vous étiez encore toute petite, et qui m'ont fait jurer de veiller sur votre jeunesse, renoncez à ce projet romanesque et téméraire qui ne pouvait avoir germé que dans l'esprit d'une pensionnaire. Retournons à Gisors, chez monsieur votre oncle, que nous avons trompé en lui faisant accroire que nous allions chez votre grand'tante, et attendez qu'une occasion naturelle amène M. Charles à vous connaître, par conséquent à vous apprécier comme vous méritez de l'être.

—Non! mille fois non! Je suis chez mon cousin, et j'y resterai jusqu'à ce que je lui plaise, dussé-je y rester huit jours.

—Huit jours!...

—Oh! j'espère que ce sera moins long. Seulement, ma bonne Anna ne me quitte pas. Comme il faut que je sois seule avec lui—les modèles, ça va seules chez les peintres, tiens-toi cachée dans ce petit cabinet où il y a des cadres. Par le carreau du vitrage, prête à me porter secours, si j'avais besoin de toi.

—Bonté du ciel! qui m'eût dit que moi, Anna Debrousse, qui ne connais pas Paris, qui ai vécu presque toujours à la campagne, j'arriverais à mon âge, — 50 ans et même un peu plus—pour débuter comme duègne dans une intrigue amoureuse, et la plus folle qui ait peut-être jamais été imaginée!

—Ne crains rien, Anna, j'ai quelque chose qui me dit que je réussirai. Et nous te devrons notre bonheur, mon gentil petit cousin et moi. Car il est bien gentil, Charles!

—Sans doute, il est fort bien, M. de Montluçon, et malgré sa jeunesse un peu turbulente, il fera, je crois, un bon mari, mais...

—Oh! oui!

—Mais, en attendant, vous faites de moi, mademoiselle, la plus malheureuse des femmes; j'en pleurerais...

—Anna!

—Quoi!

—Viens que je t'embrasse.

Le baiser de Mlle Juliette ayant réconforté le moral de la gouvernante, ou plutôt de la gouvernée, car elle ne put jamais rien refuser à celle dont elle avait été la garde.

—"Allez à jacta leste!" dit-elle, en tronquant d'une façon comique les sérieuses paroles de César prêt à passer le Rubicon (Anna ne savait pas le latin), et puisqu'il le faut absolument, je vous obéirai, mademoiselle. Oui, je serai là, dans cette cachette, d'où je ne vous perdrai pas de vue, pour vous venir en aide au premier avertissement, au premier signe de péril.

—Merci, ma bonne Anna, merci!

—Oui, j'accourrai vous défendre au péril de ma vie, et même, s'il le fallait,—que le ciel me pardonne!—au péril de mon honneur!... Mon Dieu, mon Dieu! que va-t-il arriver?

—Allons, Anna, entre dans le cabinet et installe-toi du mieux possible pour ne pas être trop mal à l'aise et ne pas me perdre de vue. Pendant ce temps, je vais faire le tour de l'atelier; car, enfin, puisque je vais me donner à Charles comme modèle, il faut au moins que j'aie l'air de savoir ce qu'est un atelier de peintre.

—C'est juste, et je rentre dans mon observatoire. Encore un baiser, mademoiselle, pour me donner du cœur et m'aider à supporter la terrible épreuve par où nous allons passer... Plus le moment approche, plus je me sens coupable d'avoir, par faiblesse, cédé à cette comédie, car s'est une véritable comédie.

—Je réponds du dénouement, dit Mlle de Montluçon en levant fièrement la tête, avec ce ton d'orgueilleuse assurance qui est dans l'esprit de la femme toutes les fois qu'il s'agit de la puissance de ses charmes, qu'elle se nomme Agrès ou Célimène.

II

Quand Anna fut rentrée dans ce qu'elle même avait appelé son observatoire, et que Mlle Juliette se trouva seule dans l'atelier sacré rempli de curiosités étranges pour elle, son cerveau se mit à travailler.

—Un modèle! pensa-t-elle, moi, un modèle! Me trouvera-t-il assez jolie pour cela? Les modèles, le nom l'indique et mon professeur de dessin nous l'a dit souvent au couvent, doivent être des perfections de grâce et de beauté.

Ayant pensé cela, elle se prit à s'examiner coquettement.

—Le bon dieu fait bien ce qu'il fait, si trop long, si trop épais, si trop court. Les bras sont-ils dans les justes proportions déterminées par l'art plastique? Jugera-t-il ma taille assez fine, mes épaules assez larges, mes mains assez délicates, mes pieds assez petits et cambrés, mes jambes...? Oh! pour celle-ci, il ne les verra pas... Pourtant, s'il l'exigeait?... Un modèle, ça doit obéir à l'artiste... Non, j'appellerais Anna, et il prendrait ses jambes à la place des miennes.

Se tournant vers le cabinet où est entrée la gouvernante :

—Anna?

—Mademoiselle?

—Tu es toujours là?

—Oui, mademoiselle; en train de mettre en ordre les toiles et les cadres pour faire de la place. Qu'y a-t-il pour votre service, mademoiselle?

—Rien. C'était pour savoir.

Puis reprenant le fil de sa pensée :

—Mais ce n'est pas tout d'être bien faite et jolie pour servir de modèle; mon cousin va vouloir me faire prendre des poses.

Et ayant pensé cela, elle se mit à examiner les tableaux, essayant d'imiter les postures des personnages qui le composaient. S'étant approchée d'une grande toile qui avait attiré vivement son attention, elle lut au bas la légende suivante :

"Phryné devant l'aréopage, au moment où elle est dévoilée."

L'ingénue fit un pas en arrière, comme si une main invisible l'eût violemment poussée :

—Ah! mon Dieu, pensa-elle, est-ce que...? Oh! non, ce n'est pas possible!... La fresque me gagne.

Après un instant d'immobilité, se sentant rassurée, elle continua ses investigations.

Passant à un autre tableau :

—Ceci, pensa t-elle, est une Cléopâtre mordue par un aspic. Le méchant reptile, comme il mord cette pauvre femme qui n'a pas eu le temps de s'habiller tout à fait. Jamais, moi, d'abord, je ne poserai comme cela, même devant mon cousin... Voici une nymphe dans sa grotte. Comme elle arrondit les bras!

Et l'apprenti modèle arrondit ses bras, cherchant à l'imiter.

—C'est trop difficile, pensa-t-elle, je ne pourrai jamais... Cet autre tableau représente Vénus et l'Amour son fils... Tiens! il a un arc et des flèches... C'est un chasseur... Sa mère le regarde en souriant... Il me semble que je saisirais cette pose plus facilement que les autres.

Et aussitôt Mlle Juliette se mit dans la position de la mère de Cupidon et sourit à son image absente... Ayant fait deux pas encore :

—Voilà des baignoires, se dit-elle. Comment se fait-il qu'elles n'aient pas de costume de bain?

Croyant entendre du bruit du côté de la porte et ayant détourné brusquement la tête, elle aperçut un mannequin habillé en sénateur romain, qu'elle n'avait pas encore vu et qu'elle prit, dans son trouble, pour son cousin. Un petit cri d'effroi s'échappa de sa poitrine. Domptant son émotion, mais les yeux à demi baissés, elle s'avança vers le mannequin :

—Me voilà, monsieur, dit-elle d'une voix qu'elle s'efforça de rendre sonore et naturelle : je suis modèle et je venais poser...

Le mannequin ne bougeant pas, Mlle Juliette ouvrit ses grands beaux yeux, reconnut son erreur et se mit à rire aux éclats.

—Vous rien, mademoiselle, lui cria Anna de sa cachette, et toujours occupée à son aménagement. Vous êtes bien heureuse d'être gaie et de pouvoir rire.

—Je ris, ma chère, Anna, parce que j'ai pris ce beau mannequin pour mon cousin, et que je lui ai parlé.

—Vous serez probablement moins gaie, quand vous verrez tout à l'heure entrer M. Charles.

Mlle Juliette ne répondit pas, et, allant au mannequin, elle dit, toujours en riant :

—Non, ce n'est pas Charles, ce n'est pas un homme, c'est une imitation d'homme. Le beau costume qu'il a!.... Si j'osais...

Et, timidement d'abord, elle fit agir les ressorts du mannequin pour lui faire prendre diverses poses grotesques. S'enhardissant, elle en joua comme avec un polichinelle.

—Anna, si nous en avions eu un comme celui-là au couvent, quelle peur nous aurions faite à la supérieure en le cachant dans sa chambre!

Après avoir ri de bon cœur une fois encore elle continua l'inspection des tableaux et des gravures.

—Tiens, pensa-t-elle, comme elle est drôle celle-là; elle s'embrasse elle-même à son miroir! J'en ferais bien autant.

Alors Fingène, timide et hardie tout à la fois, comme tant d'autres ingénues, se plaça dans la position de l'héroïne du dessein de M. Vidal, le "Péché mignon," les mains derrière le dos, baissant bruyamment et à diverses reprises sa gracieuse image reflétée dans une ancienne glace de Venise.

A ce moment, entra M. Charles de Montluçon qui s'arrêta, surpris de cette scène, cherchant à reconnaître, sans vouloir l'interrompre, la jeune fille qui se donnait ainsi à elle-même de si tendres baisers.

Quand elle eut fini ce jeu, Mlle Juliette aperçut son cousin.

Son visage s'empourpra comme une cerise.

—Cette fois, pense-t-elle, je ne me trompe pas, c'est bien mon cousin, je le reconnais.

De son côté, M. Charles posa de suite qu'il avait devant lui un modèle en disponibilité d'emploi. Précédemment, il cherchait, pour poser dans un tableau qui lui avait été commandé, une jeune fille d'allure modeste, de physionomie disinguée, et celle qui se présentait ferait très bien son affaire.

—Qu'y a-t-il, mademoiselle, pour votre service?

—Rien, monsieur, rien, lui répondit d'un air embarrassé, sans trop savoir ce qu'elle disait, Mlle Juliette, qui, peut-être à ce moment, se repentit de son audacieuse entreprise.

—Comment, rien! répondit le peintre, qui trouva très drôles les manières de cette visiteuse.

—C'est-à-dire, monsieur, répondit en se remaitant un peu l'audacieuse ingénue, je suis modèle, et je venais...

—M'offrir vos services. Soyez la bienvenue en ce moment. Du reste, mademoiselle, des modèles tels que vous, il n'y en aura jamais assez, et si vous êtes libre, nous pouvons nous mettre au travail à l'instant même.

—Il m'accepte, pensa avec bonheur Mlle Juliette, et il me trouve jolie. Oh! j'ai bien fait de venir!

Puis haut :

—Me suis libre et heureuse que monsieur l'artiste ait besoin de moi à cet de suite. Je suis à sa disposition.

*(A continuer.)*

Entendu sur l'omnibus de Batignolles-Clichy-Odéon :

Un poète est pris la main dans la poche de son voisin. Alors, dans son trouble :

—Monsieur, je crois que votre poche se trompe de main....

Un prospectus de maison signale par la Caricature :

Charbon de terre extra, les 1,000 kilog.....45 fr
pesé à domicile.....50 fr

## Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

### RAPPORT ANNUEL 1884.

Le Conseil d'Administration arrivé au terme de la mission que vous lui avez confiée (30 février) a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux

Pendant la durée de nos fonctions, nous avons fait tout ce qui nous a été possible pour faire honneur le nom de la Société. Nous avons cru réussi; le gouvernement de la République Française nous en donne la preuve.

Toujours sur la brèche, nous avons défendu avec ardeur les intérêts de la société et si beaucoup de nos Sociétaires, le plus souvent ont été orphelins ont eu au moins un ami sérieusement à leurs intérêts.

Nous avons été généreux, Messieurs, qu'en le doivent, ainsi que vous pourrez lire les rapports de nos divers comités. Nous n'avons pas oublié nos compatriotes, en France, dans deux grandes calamités, nous avons répondu à leur appel.

### Rapport du Comité de Finances.

Nous attendons encore la présentation des titres de 48 actions de la Société du $10 chacune, pour nous acquitter de toute dette.

Le 25 Nov. 1883.

| | |
|---|---|
| Balance en Caisse | $ 1721 40 |
| Reçu pour quotités | 13775 50 |
| " Loyers | 4 37 |
| Produit du Bal | 866 00 |
| Divers | 141 00 |
| | 5 00 |
| Total général des Recettes | $18207 90 |

Dépense à déduire :

| | |
|---|---|
| 537 Bons de Secours | $2865 80 |
| Pandrillon | 5 00 |
| Eclairage et Chauffage | 258 00 |
| Annonces, Impressions et frais de bureau | 164 27 |
| Médicaments | 4741 14 |
| Pensionnaires à l'Asile | 325 59 |
| Gardien | 3427 75 |
| Médecins | 1762 50 |
| Collecteurs | 1535 95 |
| Secrétaire | 300 00 |
| Réparations, Asile, maisons et tombeaux | 222 23 |
| Taxes, Assurances et Water-Works | 312 35 |
| Bal | 811 80 |
| Divers | 5 00 |
| Total général des dépenses | $16926 83 |
| Balance en caisse ce jour | 1281 07 |

Caisse de Bienfaisance.

1883 Nov. 25

| | |
|---|---|
| Balance en caisse | $781 66 |
| Reçu depuis | 25 00 806 66 |
| A déduire : | |
| Aux familles des naufragés du "Rocabey" à St Malo | $275 00 |
| Aux victimes du choléra en France (1er versement) | 200 00 475 00 |
| Balance en caisse | $331 66 |

Nous devons ajouter que notre souscription nous a permis d'opérer un second versement de $615.

### Rapport du Comité d'Admission.

Le 25 Nov. 1883.

La Société se composait de 1356 membres

| | |
|---|---|
| Admis depuis 115 | |
| Sur lesquels il faut déduire : | |
| Démissionnaires | 6 |
| Décédés à l'Asile | 12 |
| Décédés à domicile | 22 |
| Rayés | 16 |
| | 127 membres |
| Il reste actuellement | 1229 membres |

Classés ainsi qu'il suit :

| | |
|---|---|
| Pensionnaires à l'Asile | 7 |
| Exempts de quotités | 13 |
| Membres honoraires | 17 |
| Veuves | 112 |
| Fils | 1139 |
| Membres | 1136 |
| Total égal | 1429 membres |

Plus : 10 orphelins de père et de mère.

### Rapport du Comité de Secours.

537 bons de secours ont été distribués à nos veuves, à nos orphelins et à nos sociétaires dans le besoin. Tous ces bons ont été payés en monnaie de Etats Unis et représentent la somme de $2,865.50.

Nous avons à enregistrer 85 mortalités, ainsi réparties :

| | |
|---|---|
| Sociétaires | 44 |
| Epouses de sociétaires | 8 |
| Enfants | 33 - Total 85 |

Nous avons adressé sur l'Asile, à société, 10 cas graves entièrement à nos frais. Ils sont incapables de gagner leur vie, soit à cause de leur âge, soit à cause d'infirmités.

Nous avons 13 membres exempts de toutes quotités et jouissant de tous les privilèges de la Société.

Nous avons 10 orphelins de père et de mère.

### Service médical.

A l'Asile : Le Dr J. Tounère, Chevalier de la Légion d'Honneur, est à charge de l'Asile, depuis 18 ans sans interruption, a donné ses soins à 133 sociétaires qui y ont séjourné 2877 jours. Sur les 12 malades que nous avons perdu à l'Asile, 11 étaient atteints de maladies chroniques.

A domicile : Le Dr F. de Rouldès chargé du service désigné sous le nom de "partie supérieure de la ville" a donné ses soins à 671 malades.

Le Dr E. J. Hinton a été confié le service de la "partie inférieure" a également donné ses soins à 1414 malades.

A bientôt : 206 malades, résidant dans les limites désignées sous ce nom, ont reçu les soins du Dr G. R. Kershaw.

Ce qui fait un total de 2452 malades qui ont été soignés aux frais de la Société.

L'Asile a rempli 557 prescriptions de nos docteurs.

### Exercice 1884-85.

Le service administratif pour le présent exercice est composé ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal de l'élection faite le 30 novembre 1884.

Président : J. Leblanc, cotn St Philippe et Décatur.

Vice-Président : O. Tujague, 211 rue Décatur.

Trésorier : A. Cassel, coin Royale et St Pierre.

Comité de Finances.

F. Toujas, coin St Pierre et Dauphine.
J. C. Bernard, 307 rue Prieur.

Comité d'Admission.

H. Nisler, coin Palmyre et Derbigny.
W. Gomez, coin Villeré et Orléans.

Comité de Secours.

Président : A. Malibes, 127 rue Bourbon.
B. Matharan, 419 rue Dryades.
M. Dufour, coin Bayou et Derbigny.
H. Detroy, 114 rue Bassin.
F. Carrasé, aux Abattoirs.

Les limites pour le service médical à domicile restent les mêmes.

Le Conseil informe MM. les Sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes :

Secrétaires : L. Rimes, 127 rue St Philippe.
Collecteur : F. Mangolle, 353 rue Villeré.
Gardien de l'Asile : J. Laloge.
Médecin de l'Asile : J. Tounère, 163 rue des Ursulines.
Médecin pour la partie supérieure de la ville : Dr F. de Rouldès, coin Canal et Rampart.
Médecin pour la partie inférieure de la ville : Dr E. J. Hinton, 148 rue Hôpital.
Kershaw, Levée, près Hancock.

Les Pharmaciens restent les mêmes en y ajoutant MM. J. Malibes, coin St Louis et Royale A. Griffe, 327 rue Royale.

Par ordre du Président,

L. RIMES, Secrétaire. J. LEBLANC


## Le Renovateur des Cheveux

## DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris, leur couleur primitive, leur crânsance et la pousse brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause : "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de nouvelles commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les chevaux de devenir secs, par conséquent la calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaibies, et les porte même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

## La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.

## Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs*. Mon père demeure à Glover Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

## Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et des plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps la peau se fendait en différents endroits et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,

HIRAM PHILLIPS."

LA SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofuleux et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Cd., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.


## CONSULAT DE FRANCE

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884.....

6—Tous les gouvernements étrangers sont dès invités par le Président des Etats-Unis.....à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition.....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traitées avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition à y faire allouer aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

11—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

12—La collection des objets exposés comprend les gros pas suivants :

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits brute et manufacturés, métaux, minéraux et soie.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Beaux-arts.
X. Photographie.

24—Tout ce sera possible sera pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, perte ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé.....

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées..... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32—Toute force motrice dépassant la quantité accordée par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel.....

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

36—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition.....

42—Au temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été conclus concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance sera nécessaire aux exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de leur participation à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé :

E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Président des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance aussitôt que possible, avec le Directeur Général.....(ils nommeront) parmi eux, quelques commissaires (leurs) compatriotes, spécialement versés dans les ayant rapport à la distribution de l'espace et à la répartition de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général correspondra donc par directement avec les exposants individuels, et les commissaires nommés de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, devront être adressées sur une forme spéciale fournie par le Directeur Général aux Commissaires étrangères..... Des formes imprimées, ainsi que les Règlements, seront fournies gratis.....

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé : ED RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ARZAC.


## DU HALL'S VÉGÉTAL SICILIAN

POUR LA CROISSANCE DES CHEVEUX

Le Meilleur Remède connu pour la Croissance des Cheveux.

Le Meilleur Remède connu pour la Croissance des Cheveux.

Le Meilleur Remède connu pour la Croissance des Cheveux.